



# Conseil Municipal

Du 15 avril 2024 à 19 h 00

- Présidence :** le maire Madame Aline DESTRI
- Présents :** Jean-Patrick GAYARD, Serge DESTRI, Thierry WISEUR, Joël DESFONTAINES
- Absents excusés :** Jérémy FEURTE, Roxane NEVEUX
- Absents non excusés :** Mr Gérard LHOMME

Le quorum est atteint.

**Secrétaire de séance :** Aline DESTRI

*Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 5 janvier 2024*

## Ordre du jour :

1. Compte administratif 2023
2. Approbation du compte de gestion
3. Taux des 2 taxes
4. Subventions
5. Budget primitif 2024
6. Tour de garde élections du 9 juin
7. Questions diverses.

### 1. Compte administratif 2023

Pour le vote du compte administratif, Jean-Patrick GAYARD est nommé provisoirement Président de séance.

Mme le Maire nous présente le compte administratif pour 2023.

#### **Section investissement**

. Recettes	17.817,45 €
. Dépenses	0 €
. Résultat de l'exercice	17.817,45 €

#### **Section fonctionnement**

. Recettes	109.397,09 €
. Dépenses	104.427,87 €
. Résultat de l'exercice	4.969,22 €

Part affectée à l'investissement 0 €

**Résultat de clôture 2022 93.197,26 €**

**Résultat de clôture 2023 115.983,93 €**

**Vote du compte administratif 4 pour**

## **2. Approbation Compte de gestion**

Vote du compte de gestion **5 pour**

## **3. Taux des 3 taxes :**

APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL MUNICIPAL

décide d'appliquer pour l'année 2024 les taux suivants aux impôts directs locaux :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43.82 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28.80 %.
- Taxe habitations : 12,03 %

## **4. Subventions Associations :**

. ACL 3 000 €

⇒ Adoptées à l'unanimité des membres présents.

## **5. Budget primitif 2024**

### ***Section investissement***

. Recettes	23.157,06 €
. Dépenses	6.500,00 €

### ***Section fonctionnement***

. Recettes	77.238,81 €
. Dépenses	170.065,68 €

Le budget primitif est voté à l'unanimité des membres présents

## **6. Tour de garde élections du 9 juin**

Le bureau de vote sera ouvert de 8H00 à 20H00 (l'heure de fermeture reste à confirmer).  
Après en avoir délibéré, le maire dressera une liste des personnes qui devront être présentes pour la tenue du bureau de vote – tour de garde de 3 h 00 par groupe de 3 personnes.

## 7. Questions diverses

Colombarium : case pouvant contenir jusqu'à 4 urnes

Après en avoir délibéré sont retenus les tarifs suivants :

- ⇒ Une case pour une durée de 15 ans 330 €
- ⇒ Une case pour une durée de 30 ans 660 €
- ⇒ Une case pour une durée de 50 ans 1.100 €

*Dépôt de cendres dans le jardin du souvenir 100 €*

Fête du 14 juillet : projet d'organisation d'un barbecue à définir.

Terrain de boules : projet de création d'un terrain de boules derrière la mairie  
⇒ Devis à obtenir

Mme le maire lève la séance du conseil municipal à 20h15.

NOMS de tous les conseillers pour signature :

Aline DESTRI  
Maire

Jérémy FEURTE  
Adjoint - absent

Jean-Patrick GAYARD

Gérard LHOMME  
absent

Joël DESFONTAINES

Serge DESTRI

Thierry WISEUR

Roxane NEVEUX  
Absente